



Stratégie de transition COVID-19 pour la politique économique

Grâce aux assouplissements qui ont déjà eu lieu ou sont prévus, une levée des restrictions imposées à l'économie est imminente. Dans ces conditions, les prévisions conjoncturelles du groupe d'experts de la Confédération suggèrent que la reprise économique, qui a débuté au mois de mars, devrait s'accélérer.

Dans ce contexte, le Conseil fédéral a défini le 18 juin 2021 la stratégie de transition pour la politique économique selon les trois axes suivants :

Normalisation	Accompagnement de la reprise	Revitalisation
Expiration progressive des mesures de soutien exceptionnelles prévues par la loi COVID-19	Adaptation aux nouvelles conditions du marché par un renforcement temporaire des mesures dans les domaines suivants : - Promotion économique - Innovation - Assurance-chômage - Formation - Évènementiel	Renforcement du potentiel de croissance à long terme par: - l'exploitation des opportunités de la numérisation grâce à la stratégie Suisse numérique - l'accélération de la décarbonisation - d'autres mesures afin d'améliorer les conditions-cadres économiques
Mesures complémentaires visant à prévenir de nouvelles restrictions (stratégie de vaccination, acquisition de médicaments COVID, tests et traçage des contacts).		

La stratégie de transition du Conseil fédéral pour la politique économique fournit ainsi une feuille de route pour la normalisation de la vie économique et complète le modèle des trois phases du 21 avril 2021.

